Performances environnementales			
46.	Niveau sonore:		
	A l'arrêt		77dB(A) à un régime de 1350 tr/min
	En marche (dB(A))		75
47.	Niveau des émissions d'échappement:		Euro VI-C
48.	Emissions d'échappement:		
	Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:		(EU) 595/2009*627/2014C
	1.1. Procédure d'essai: ESC	CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: ---	
	Opacité de la fumée (ELR): (m^{-1})		---
	1.2 Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)	CO (MG/KWH): THC (MG/KWH): NMHC (MG/KWH): NOX (MG/KWH): THC + NOX (MG/KWH NH3 (PPM): Particules (masse) (mg/kWh): PARTICULES (NOMBRE) (#/KWH):	41.7 1.8 --- 77.9 --- 4.8 2.7 .919E+11
	2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	CO: --- NOx: --- NMHC: --- THC: --- CH4: --- Particules: ---	
	2.2 Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)	CO (MG/KWH) : NOX (MG/KWH): NMHC (MG/KWH): THC (MG/KWH) : CH_4 (MG/KWH): NH3 (ppm): Particules (masse) (mg/kWh): PARTICULES (NOMBRE) (#/KWH):	305.7 244.0 --- 1.3 --- 0.6 4.7 0.545E+11
48.1	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : (m^{-1})		0.50 (EU) 595/2009*627/2014C
49.1	Code de hachage cryptographique du dossier d'enregistrements du constructeur:		---
Divers			
50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :		Non
51.	Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5 :		---
52.	Remarques: N° CNIT(valable uniquement pour la France): Réduction du couple: Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage:		--- TR25C Min-Max : 4315-5015

RENAULT TRUCKS

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES COMPLETS

Le soussigné, Mr Benoit PENVEN , certifie par la présente que le véhicule:

0.1	Marque (Raison sociale du constructeur) :	RENAULT
0.2	Type :	HD001
	Variante :	CKZ42A
	Version :	NARRT3675M0NA371NA1
0.2.1	Nom commercial :	T
0.4	Catégorie de véhicule :	N3
0.5	Raison sociale et adresse du constructeur:	RENAULT TRUCKS SAS 99, route de Lyon 69802 Saint-Priest – France
0.6	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :	Rivetée sur le support du siège droit .
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Frappé à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant
0.9	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :	---
0.10.	Numéro d'identification du véhicule: est conforme à tous égards au type décrit dans la réception : délivrée le:	VF611A366JD016083 e2*2007/46*0229*18 2018-04-10

- et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités métriques pour l'indicateur de vitesse

St Priest, 2018-06-27

DUPLICATE

Constitution générale du véhicule		
1.	Nombre d'essieux: et de roues:	2 6
1.1	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées:	1, 2
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement):	1, 1
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu):	1, 2, Par arbre de transmission
Dimensions principales		
4.	Empattement : (mm)	3800
4.1.	Ecartement des essieux : (mm)	---
5.	Longueur: (mm)	5990
6.	Largeur: (mm)	2534
7.	Hauteur: (mm)	3919
8.	Avancée de la sellette d'attelage pour un véhicule tracteur pour semi-remorque (maximale et minimale): (mm)	850- 150
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage: (mm)	4515
11.	Longueur de la zone de chargement: (mm)	---
12.	Porte-à-faux arrière: (mm)	825
Masses		
13.	Masse en ordre de marche: (kg)	7715
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux: (kg)	1: 5479 2: 2236
13.2	Masse réelle du véhicule: (kg)	7715
16.	Masses maximales techniquement admissibles	
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible: (kg)	20500
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu: (kg)	1: 7500 2: 13000
16.3.	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux: (kg)	1: 7500 2: 13000
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble: (kg)	50000
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international	
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue: (kg)	---
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu: (kg)	---
17.3.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieu: (kg)	---
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble: (kg)	---
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:	
18.1.	Remorque à timon d'attelage: (kg)	---
18.2.	Semi-remorque: (kg)	50000
18.3.	Remorque à essieu central: (kg)	---
18.4	Remorque non freinée: (kg)	0
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage: (kg)	12785

Propulsion		
20.	CONVERTISSEUR D'ÉNERGIE DE PROPULSION:	VOLVO POWERTRAIN CORPORATION
21.	Code du constructeur (inscrit sur le convertisseur d'énergie de propulsion ou autre moyen d'identification):	DTI 13 480 EUVI
22.	Principe de fonctionnement:	Allumage par compression, quatre temps
23.	ELECTRIQUE PUR:	Non
23.1.	Véhicule hybride:	Non
24.	Nombre et disposition des cylindres:	6 en ligne
25.	Capacité du moteur: (cm^3)	12777
26.	Carburant:	Gazole
26.1.	Monocarburant / bicarburant / carburant modulable:	Monocarburant
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B (1)	---
27.	Puissance maximale	
27.1.	Puissance nominale du moteur:	360 kW à 1800(tr/min)
27.2.	Puissance horaire maximale : (kW)	---
27.3.	Puissance nette maximale : (kW)	---
27.4.	Puissance maximale sur 30 minutes : (kW)	---
28.	Boite de vitesses (type):	Automatique
Vitesse maximale		
29.	Vitesse maximale: (km/h)	90
Essieux et suspension		
31.	Position du ou des essieux relevables:	-
32.	Position du ou des essieux délestables:	-
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente:	Oui
35.	Combinaison pneumatiques / roues:	Essieu 1: pneu 315/70R22.5, jante 22.5x9.00, 156 L Essieu 2: pneu 315/70R22.5, jante 22.5x9.00, 150 L
Dispositifs de freinage		
36.	Connexions pour le freinage de la remorque:	Pneumatiques
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque: (bar max)	8.5
Carrosserie		
38.	Code de la carrosserie:	BC
41.	Nombre et configuration des portes :	2 Gauche: 1 Droit:1
42.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	2
Dispositif d'attelage		
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant:	E1-55R-01-0218
45.1.	Valeurs caractéristiques:	D (kN): 152 V (kN): - S (kg): - U (kg): 20000

DUPLICATE